



*Pour diffusion immédiate*

## La Jeune Chambre de commerce de Montréal souhaite mettre la famille au cœur de la gestion des entreprises

**Montréal, le 2 novembre 2006** – À la suite du dépôt du rapport de la Commission sur l'examen des normes fédérales du travail portant sur *L'équité au travail : des normes du travail fédérales pour le XXI<sup>e</sup> siècle*, la Jeune Chambre de commerce de Montréal (JCCM) a tenu à rappeler ses priorités quant à la conciliation travail-famille.

« Face à la situation préoccupante du faible taux de natalité qui prévaut au Québec et à la difficulté pour les jeunes adultes d'arrimer vies familiale et professionnelle, alors que la pression avec laquelle doivent composer les jeunes gens d'affaires ne cesse d'augmenter, la JCCM considère qu'il est de son devoir de contribuer au débat en matière de conciliation travail-famille », a mentionné la présidente de la JCCM, France-Éliane Nolet.

Les recommandations avancées dans le rapport du Commissaire Harry Arthurs rejoignent les préoccupations et les besoins des jeunes professionnels. Tout comme la Commission, la JCCM souhaite davantage de flexibilité dans l'aménagement des horaires de travail. « Cette flexibilité accrue permettra aux parents de mieux honorer leurs obligations familiales. Cet accommodement permettra aussi aux entreprises qui l'offrent de se démarquer et pourrait même servir de levier économique positionnant avantageusement les entreprises du Québec face à la compétition mondiale au niveau du recrutement de talents », a ajouté Mme Nolet.

La JCCM applaudit aussi la mesure proposée concernant les travailleurs autonomes. « Il est grand temps que nos dirigeants adaptent les politiques en vigueur aux nouvelles réalités du monde du travail et aux besoins diversifiés des jeunes travailleurs. De plus en plus de jeunes professionnels sont considérés comme des travailleurs autonomes et sont exclus de plusieurs programmes gouvernementaux. Ces personnes sont en majeure partie des femmes et des immigrants récents. C'est une excellente nouvelle de savoir que le gouvernement fédéral soit sensible à cette réalité », selon France-Éliane Nolet.

### **À propos de la Jeune Chambre de commerce de Montréal**

La JCCM est un regroupement de jeunes cadres, professionnels, entrepreneurs et travailleurs autonomes âgés de moins de 40 ans. Fondée en 1931, elle regroupe aujourd'hui près de 1 400 membres, dont la moyenne d'âge est de 32 ans. La JCCM représente, depuis 75 ans, un lieu d'échange incontournable pour celles et ceux qui souhaitent prendre une part active aux débats qui ont un impact sur l'avenir de la société. [www.jccm.org](http://www.jccm.org).

-30-

Pour information : Olivier Champion  
Chargé de communication  
Jeune Chambre de commerce de Montréal  
Tél. : (514) 845-4951, poste 24  
Courriel : [ochampion@jccm.org](mailto:ochampion@jccm.org)